
COMMUNIQUÉ

Bruxelles, le 27 janvier 2012

APPEL AUX CANDIDATS

EXAMEN DE CAPACITÉ

Pour renforcer ses équipes et constituer une réserve de recrutement, BRUXELLES FORMATION organise un examen de recrutement de:

FORMATEURS EN CALCUL / LOGIQUE (M/F)

Pour son pôle Tremplin et Tremplin Jeunes

La bonne connaissance du calcul est un critère clef d'accès en formation qualifiante dans différents secteurs du secondaire et du tertiaire. Les besoins en remise à niveau dans cette matière sont en forte progression.

Pour répondre aux exigences des métiers liés aux nouvelles technologies, l'apprentissage du calcul doit également intégrer le raisonnement logique, la démarche analytique, la résolution de problèmes et permettre ainsi un lien plus aisé vers les matières informatiques.

CONTEXTE

Sous la responsabilité de responsables technico-pédagogiques, le formateur en calcul / logique (m/f) travaille en étroite collaboration avec ses collègues de la même spécialité et des autres spécialités. Il est chargé d'animer et d'encadrer des formations (remise à niveau) en calcul / logique de base destinées à de jeunes adultes sans emploi d'un niveau CESS maximum.

À cet effet, le formateur est chargé de:

1) donner une formation dans les domaines suivants:

- calcul de base: numération, opérations fondamentales, système métrique, applications géométriques (calcul d'échelles, pourcentages, dilutions, conversions, fractions, proportions, grandeurs, construction de graphiques,
- calculs adaptés aux besoins spécifiques des métiers: construction, logistique, bureautique/informatique, ...
- lecture de documentation technique (modes d'emploi par exemple),
- démarche analytique (algèbre et équations), raisonnement logique, en particulier résolution de problèmes,
- entraînement aux tests psychotechniques d'embauche,
- lien/passarelle vers les activités de base en informatique (Excel),

2) élaborer un programme de formation en fonction d'un objectif en collaboration avec la Direction du Pôle,

3) assurer un suivi des stagiaires pendant leur formation,

4) mener des entretiens d'évaluation/orientation (coaching).

PROFIL

Le(La) candidat(e) doit satisfaire simultanément aux conditions ci-après:

- posséder une connaissance suffisante du français, langue véhiculaire de l'Institut;
- être de bonnes conduite, vie et mœurs, pour les services publics, (en cas d'engagement, en fournir la preuve au moyen d'un extrait de casier judiciaire délivré par l'administration communale);
- être porteur(euse):
 - Soit d'un certificat de l'**enseignement secondaire supérieur**, et dans ce cas, justifier d'une expérience professionnelle de **six années au moins** dans la spécialité visée;
 - Soit d'un diplôme de l'**enseignement supérieur de type court**, et dans ce cas, justifier de **cinq années** d'expérience professionnelle utile dans la spécialité visée;
 - Soit d'un diplôme de l'**enseignement universitaire ou supérieur de type long**, et dans ce cas, justifier de **trois années** d'expérience professionnelle dans la spécialité visée.

À défaut des diplômes requis ci-dessus, le candidat (m/f) doit justifier d'une expérience professionnelle de **douze années au moins** dans la spécialité visée. Cette expérience requise est ramenée à **dix années** d'expérience utile lorsque le candidat est porteur d'une attestation de formation professionnelle délivrée par un organisme public de formation professionnelle dans la qualification visée.

L'expérience professionnelle est comptabilisée en référence à un temps plein. En cas de prestations réduites, les années sont pondérées proportionnellement.

Les stages réalisés durant les études, les activités bénévoles et les activités effectuées sous contrat d'apprentissage ne sont pas pris en considération dans le calcul de l'expérience professionnelle.

APTITUDES

Le candidat (m/f) doit posséder les aptitudes/compétences suivantes:

- avoir les aptitudes pédagogiques requises,
- être ouvert aux nouvelles pédagogies (méthodes actives, centrées sur le développement plus global de l'individu, en partant de ses centres d'intérêts et en suscitant l'interactivité) exploitant les nouvelles technologies,
- pouvoir travailler en équipe,
- avoir la capacité de s'adapter à un public varié,
- avoir une bonne représentation des secteurs professionnels et des métiers techniques,
- avoir une connaissance de l'informatique de base (par exemple, construire une formule en Excel) et pouvoir exploiter l'outil à de fins pédagogiques.

SÉLECTION

Une épreuve écrite et éliminatoire portant sur les connaissances de base et professionnelles dans les domaines suivants:

- élaboration d'un programme pédagogique,
- calcul et raisonnement logique.

Une épreuve orale et éliminatoire visant à mettre en évidence les aptitudes pédagogiques et concrétisée par un cours avec un groupe de stagiaires adultes.

Une épreuve éliminatoire portant sur les caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction.

CONTRAT

L'engagement s'effectue sous le régime du contrat de travail d'employé.

La rémunération mensuelle brute, sans ancienneté, sur base d'un temps plein (37 heures par semaine) s'élève à **3.471,34 €** à l'indice actuel des prix à la consommation à laquelle s'ajoutent quinze augmentations biennales, une prime de fin d'année, 35 jours de congés, une assurance groupe, des lunch pass et un libre parcours STIB.

Remarque

Les candidat(e)s qui satisfont à l'examen sont versé(e)s dans une réserve de recrutement dont la validité est de deux ans à la date de clôture des opérations d'examen.

INSCRIPTION À L'EXAMEN

Si cet emploi vous intéresse – et si vous remplissez les conditions de participation reprises ci-avant – faites parvenir votre candidature (avec copie du diplôme ou certificat, curriculum vitae, lettre de motivation, attestations patronales) pour le **2 mars 2012 au plus tard** (date de la poste faisant foi) soit par courrier à:

BRUXELLES FORMATION
Service Recrutement & Examens (Laura Neyens)
rue de Stalle 67
1180 BRUXELLES

soit par courriel à:

recrutement@bruxellesformation.be

Des renseignements complémentaires sur les conditions d'admission peuvent être obtenus en téléphonant à Madame Laura Neyens au 02/371.75.25.

Si vous êtes demandeur(euse) d'emploi inscrit(e) régulièrement chez ACTIRIS, au FOREM ou au VDAB, vous pouvez obtenir, auprès du bureau de placement de votre région, un formulaire A14 qui vous donnera droit à une réduction de 75 % sur les tarifs des transports en commun (SNCB, STIB, TEC, De Lijn), pour vos déplacements entre votre résidence et le lieu de l'examen.

M. Peffer
Directeur général